



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 4175

Texte de la question

M. Michel Berson attire l'attention de M. le ministre delegue a l'aménagement du territoire et aux collectivités locales sur l'absence de statut, au sein de la fonction publique territoriale, en faveur des policiers municipaux et ruraux. Cette situation injuste perdure alors meme que le Conseil superieur de la fonction publique territoriale s'est prononce positivement et a l'unanimité sur le projet de decret presente par le precedent gouvernement. Ces textes, aujourd'hui examines par le Conseil d'Etat, devraient etre publies. En consequence, il souhaiterait connaitre les intentions du Gouvernement en la matiere.

Texte de la réponse

Conscient de la place et du role des polices municipales, le Premier ministre a place M. Patrick Balkany en mission aupres du ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire. Ce parlementaire remettra ses conclusions des l'automne 1993, ce qui permettra de ne pas differer davantage l'adoption de dispositions a caractere statutaire.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4175

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : aménagement du territoire et collectivités locales

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2064

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3345